

### **Administration :**

- ✓ L'aumônier transmet les informations relatives aux actes ecclésiastiques aux paroisses il rédige la chronique mensuelle pour le journal « Réformés » et le cas échéant des articles pour diverses revues
- ✓ Il veille à transmettre les informations pour le site internet de l'EREN, celui du synode jurassien et celui de la Communauté de travail œcuménique suisse pour la pastorale des personnes sourdes et malentendantes (COSM)
- ✓ Il rédige un rapport annuel destiné à l'EREN et au CSJ.
- ✓ Il assume le travail administratif de son mandat au sein du Conseil de Communauté (téléphones, ordre du jour, courrier, suivi de dossiers).

### **Formation :**

- ✓ L'aumônier suit annuellement une semaine de perfectionnement en langue des signes

### **Engagement ecclésial :**

- ✓ Dans la mesure du possible l'aumônier participe aux sessions synodales de l'arrondissement jurassien et de l'EREN
- ✓ Il est invité à la pastorale de l'arrondissement du jura

### **Public cible :**

- ✓ La communauté des sourds de l'EREN et de l'USBJ ; l'aumônerie est réformée et réunit toutes les personnes intéressées à vivre leur foi chrétienne dans la langue des signes indépendamment de leur confession

### **Ressources financières :**

- ✓ Le salaire de l'aumônier et ses frais de formation sont pris en charge par la Caisse centrale du CSJ. La moitié de l'ensemble de ces frais est refacturée à la caisse centrale de l'EREN.
- ✓ Les frais de déplacements et de fonctionnement sont pris en charge par la Communauté au sein de son budget et payés par les deux églises.

### **Ressources en locaux :**

- ✓ Chapelle de la Maladière (NE)
- ✓ Eglise protestante de Tavannes

### **Organisation et liens**

- ✓ L'autorité d'accompagnement et de surveillance est le Conseil de Communauté: il se réunit environ tous les 3 mois. Il a pour tâches d'organiser les célébrations et les activités, de mettre en œuvre les objectifs définis pour l'année ainsi que mettre sur pieds de nouveaux projets. Le Conseil veille à favoriser l'œcuménisme par des rencontres

CAHIER DES CHARGES DE L'AUMONIER DE LA COMMUNAUTE DES SOURDS  
Eglise réformée évangélique de Neuchâtel  
Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, arrondissement du jura

Proposition du 4 MAI 2017

**Mission**

- ✓ Permettre une vie communautaire à la communauté des sourds. Témoigner de la présence du Christ en accompagnant ces personnes pouvant se sentir mises en marge de la société, créer des ponts entre ces personnes et les communautés paroissiales. L'aumônerie des sourds et malentendants est un ministère s'exerçant sur les territoires des cantons de Neuchâtel, Jura et Jura bernois et dépendant de l'EREN et de l'USBJ.

**Responsabilités principales :**

- ✓ Cultes et actes ecclésiastiques : l'aumônier prépare (avec adaptation en langue des signes) et célèbre un culte par mois, une fois dans le canton de Neuchâtel, une fois dans le canton du Jura ou du Jura bernois. Est compris une célébration à Noël qui a lieu dans le cadre de la journée de fête de la Société des Sourds Neuchâtelois. Les cultes sont précédés du petit-déjeuner et suivis d'un temps de convivialité et d'échange avec repas de midi rassemblant, durant la journée du dimanche, les membres de la Communauté et l'aumônier. Certains cultes sont célébrés avec une paroisse entendante (au moins un par an).
- ✓ **Actes ecclésiastiques** : l'aumônier prépare et célèbre les différents actes ecclésiastiques touchant des personnes de la communauté des sourds, sur demande. S'il n'est pas diacre, il s'associe au pasteur du lieu concerné
- ✓ **Visites** : l'aumônier accompagne les personnes touchées par des problèmes de surdité ainsi que leurs proches. Les visites se font à domicile ou à l'hôpital (une vingtaine par an en moyenne), ou à l'occasion d'une rencontre communautaire. Elles peuvent être de l'ordre de la cure d'âme ou de la relation d'aide (appui dans les difficultés d'ordre personnel ou familial, conseil, aide auprès des autorités ou des services publics, etc.). Participation à des activités laïques ciblées, telles que celles organisées par la Société des Sourds Neuchâtelois, afin de favoriser la rencontre avec les personnes sourdes « distancées » de l'Eglise.
- ✓ **Catéchèse** : des enfants et adolescents : le cas échéant
- ✓ **Formation biblique des adultes** : formation biblique en semaine, une fois par mois

**Autres activités (ponctuelles, selon les circonstances) :**

- ✓ Rencontres avec des communautés de sourds ou des communautés entendantes cultes hors les murs
- ✓ Retraite de deux jours ou voyage de groupe par exemple voyage de groupe (1 journée) avec culte et visite d'un lieu en lien avec la foi et le monde des sourds
- ✓ Présenter à une paroisse le monde des sourds et ce qu'est le travail d'aumônier

fréquentes avec les responsables catholiques. L'aumônier participe aux rencontres du Conseil.

- ✓ L'aumônier participe aux séances du Groupe Œcuménique des Aumôniers Romands des Sourds et Malentendants (GOEDARDS).
- ✓ Il participe une fois l'an à la COSM.

**Capacités, savoir-faire et talents**

- ✓ Connaissance de la langue des signes,
- ✓ Connaissances théologiques, compétences en vulgarisation (capacité à traduire un texte difficile en langage simple, sans être simpliste, adapté à la réalité du monde des sourds et à sa psychologie propre), capacité d'écoute, empathie, compétences dans le domaine de l'accompagnement, gestion de projets.

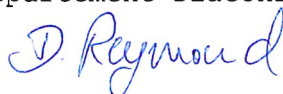
Le président du Conseil du Synode jurassien :

Silvano Keller



La responsable du département Diaconie :

Daphné Reymond



Tavannes, le

21 juin 2023